



SANTÉ, ROANNAIS AGGLOMÉRATION

# DU SPORT SUR ORDONNANCE

Les personnes atteintes d'une maladie chronique sont désormais accompagnées dans la pratique d'une activité physique régulière et adaptée. C'est le nouveau dispositif « Sport sur ordonnance » dont Roannais Agglomération assure le financement et une partie du financement.

Publié le 10 avril 2018

Roanne



Agglo



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

## Outils



Depuis 2017, les médecins généralistes sont autorisés à prescrire des séances de sport à des patients atteints d'une affection de longue durée (diabète, maladies cardiovasculaires, obésité...). « L'amélioration des modes et hygiène de vie constitue la première orientation de notre Contrat local de santé, indique **Maryvonne Loughraieb**, conseillère communautaire déléguée à la santé. L'objectif est de mettre en oeuvre des actions de prévention et d'éducation, notamment en matière de pratique sportive. Avec « Sport sur ordonnance », nous répondons à cette problématique. »

## PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le réseau de santé CAP2S intervient dans la mise en place de ce dispositif et en 2018, les médecins de Roanne sont associés à la démarche. « J'appelle déjà régulièrement mes

patients à pratiquer une activité physique pour améliorer leur bien-être. En tant que médecin du sport, je ne pouvais qu'être sensible à la démarche », souligne le docteur Claude Robin.

## **VERS UN PROJET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DURABLE ET RÉGULIER**

Lorsqu'un patient est orienté vers un relais sport santé© par son médecin, il est reçu par un éducateur APA\* pour évaluer ses besoins. À l'issue de cet entretien individuel, et selon sa situation, un stage de remise en activité lui est proposé, à raison d'une heure et demie hebdomadaire sur une durée de quatre mois. « Grâce à la participation financière de l'Agglo, le coût pour le patient est de 40 euros, avec une prise en charge éventuelle par les mutuelles et CAP2S », précise Maryvonne Loughraieb. Par groupe de six à douze, les participants sont accueillis aux dojos de Roanne Arsenal et de Riorges. En toute sécurité, ils y (re)découvrent les sensations et le plaisir liés à la reprise d'une activité physique. Ensuite, ils peuvent intégrer des ateliers « passerelles » mis en place dans les clubs sportifs du Roannais spécialement formés.

*\*Activité physique adaptée*



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

